



La Rose  
des Vents

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE  
Bureau coordonnateur

## **BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE**

Les parents qui désirent s'impliquer comme membre au sein du conseil d'administration peuvent le faire en soumettant leur candidature sur ce formulaire. Ils doivent obligatoirement être des parents usagers de nos services.

Votre nom : \_\_\_\_\_

Téléphone de jour : \_\_\_\_\_ Autre téléphone : \_\_\_\_\_

Nom de votre enfant : \_\_\_\_\_

Nom de votre responsable de garde (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Votre signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

- Le conseil d'administration est formé de 6 parents utilisateurs dont 3 de l'installation et 3 du bureau coordonnateur, de 1 RSG, de 1 membre employé et de un membre issu de la communauté. La directrice générale agit comme personne ressource, sans droit de vote.
- Le conseil d'administration tient environ 10 rencontres annuelles d'une durée de 3 heures.
- Les mandats sont généralement d'une durée 2 ans, à moins que votre enfant quitte le CPE avant le terme de votre mandat.
- Un mandat peut être renouvelé 1 fois.
- Le CPE défraie 20\$ si vous devez faire appel à un service de gardiennage pour assister à une réunion de c.a.
- Le CPE prévoit une activité sociale annuelle pour souligner le travail des bénévoles.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site web sous la rubrique CORPORATION / CONSEIL D'ADMINISTRATION. Vous y trouverez réponses à plusieurs de vos questionnements quant au rôle d'un parent au c.a., les fonctions d'un c.a. et la structure du CPE.

Merci de transmettre votre bulletin de candidature

Par la poste : au 945 De La Mairie, Blainville, J7C 5W2

Par télécopieur : 450 979 1954 ou par courriel : [info@cpelarosedesvents.com](mailto:info@cpelarosedesvents.com)

**Le conseil d'administration représente la clientèle.  
Ses décisions visent le bien commun.**